

MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-AU-TONNERRE DISCOURS DU MAIRE

Chers citoyens, citoyennes et collègues du conseil, comme c'est le cas à chaque année, le maire doit présenter le rapport sur la situation financière de la Municipalité, comme le stipule l'article 955 du code municipal. Il me fait donc plaisir en tant que maire de vous présenter les résultats pour l'année qui se terminera bientôt.

LES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2010 :

Au 31 décembre 2010, selon les rapports des vérificateurs, la Municipalité avait un surplus accumulé de 49 484 \$ et pour l'année financière 2011 nous prévoyons avoir un déficit budgétaire aux alentours de (40 000 \$), sans compter les redevances actuelles et celles qui nous seront remises par Hydro-Méga et Hydro-Québec.

LES PRINCIPALES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2011 DE VOTRE CONSEIL MUNICIPAL :

MINI-CENTRALE SUR LA RIVIÈRE SHELDRAKE :

Les travaux de la mini-centrale sur la rivière Sheldrake ont débuté en mars 2011. Le comité de suivi a assisté à quelques rencontres avec le promoteur Axor afin d'avoir une vue d'ensemble sur la réalisation des travaux exécutés par les différentes entreprises acceptées en appel d'offres par le dit promoteur.

VILLAGE RELAIS :

Ayant reçu l'accréditation en 2009, il reste environ 2 ans pour compléter la charte de qualité. Actuellement, la Municipalité fait partie de la Fédération des Villages-relais du Québec.

PANNEAUX DE BIENVENUE :

Nous sommes très fiers de la réalisation des panneaux, un situé à l'entrée ouest du village de Sheldrake, un 2e à l'entrée est de la Rivière-au-Tonnerre et un 3e à la rivière au Bouleau, début de notre Municipalité et de la MRC de la Minganie. Vous les avez remarqués sans doute, ils sont très beaux, accueillants. Ils ont été préparés par notre graphiste M. Gaétan Henley.

TRAVAUX CORRECTEURS :

A. PISTE CYCLOPÉDESTRE :

Une partie des travaux a été réalisée au cours de l'automne, la reprise est prévue au printemps prochain, afin d'en arriver à rejoindre les deux villages avec une piste cyclable asphaltée.

But visé : sécurité de nos citoyens et des visiteurs.

B. "ACCOTEMENTS" ; RIVIÈRE-AU-TONNERRE ET SHELDRAKE

Suite aux travaux effectués pour l'asphaltage des accotements de la route 138, nous sommes insatisfaits. Une lettre a été envoyée au Ministère des Transports du Québec (MTQ), au comité de suivi du projet Romaine pour faire part de notre mécontentement. Nous attendons une réponse à ce sujet.

PROJETS ;

Navette Rivière-au-Tonnerre/Anticosti :

Le plan d'affaire est terminé et déposé auprès de différents organismes et Ministères dans le but d'obtenir des subventions.

PARC D'HIVERNAGE POUR PETITS BATEAUX :

Une étude environnementale a été réalisée avec le soutien financier de la Société d'aide au développement des collectivités de la Côte-Nord (SADC).

CAMPEMENT DES TRAVAILLEURS POUR HYDRO-QUÉBEC :

Travaux : le déboisement est complété
le terrassement est en voie de réalisation en vue du campement au printemps prochain.

SIGNALISATION DES RUES :

Nous prévoyons une amélioration en ce sens : faire une signalisation appropriée à la beauté de nos villages. Une étude sera complétée.

ACQUEDUC SECTEUR DOCK-CREEK : ÉTUDE

Une demande a été faite à notre firme conseil BPR pour entreprendre une étude de faisabilité en vue de l'installation d'un réseau sans avoir à utiliser les taxes des contribuables, les sommes nécessaires seront prises dans le programme de la taxe d'accise 2010-2013.

CHEMIN D'ACCÈS RIVIÈRE-AUX-GRAINES :

Une première phase a été réalisée : le tracé et le déboisement sont complétés, la continuité des travaux se fera au printemps prochain.

INTERNET HAUTE VITESSE :

La MRC de la Minganie et la Municipalité vont de l'avant dans ce projet.

Nous espérons offrir le plus tôt possible un service aux contribuables.

ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNAUTÉS FACE AUX RISQUES CÔTIERS :

La population a été invitée à un premier forum le 19 novembre dernier à la salle communautaire de la Fabrique.

OBJECTIF :

Comment faire face, individuellement et collectivement aux risques côtiers :

Inondations, mouvements de terrains, érosion des berges...

La Municipalité de la Rivière-au-Tonnerre a accepté de répondre à l'invitation de ce projet. Après l'identification des besoins, un processus sera mis en place à savoir, comment faire face aux risques côtiers.

J'invite la population à se prendre en main et à participer à la planification des prochaines étapes.

AMÉLIORATIONS SOUHAITÉES :

Qu'une inspection soit faite par le service incendie dans toutes les résidences, institutions, commerces, chalets, garage, pour vérifier les détecteurs de fumée. Si toutefois, vous n'en possédez pas, nous nous engageons à vous en procurer.

Nous souhaitons toujours aménager un kiosque touristique local, avec services d'un guichet ATM, distributrices alimentaires, service d'eau, pour combler les heures hors service que nous jugeons essentiel pour les visiteurs et à l'hygiène de notre milieu.

ENVIRONNEMENT :

Pour nous, il est très important de conserver notre environnement et nos espaces verts, afin que chaque citoyen puisse en profiter pleinement à des fins d'activités de plein air (nos plages entre autres). Il est essentiel que chacun y apporte sa collaboration pour que nous soyons fiers de notre municipalité et laisser à notre génération future un héritage sans pollution.

ARRÉRAGES DE TAXES :

Nous travaillons toujours très fort à la récupération des taxes municipales. Il est extrêmement difficile de gérer une municipalité si les dépenses ne sont pas couvertes par les revenus, principalement par les comptes de taxes municipales. Comment pouvons-nous administrer un budget pleinement, assurer les services essentiels si nous avons un manque à gagner qui doit provenir des taxes foncières ? Nous sommes toujours disposés à discuter d'une entente écrite qui saura vous satisfaire selon vos besoins. Nous comptons sur votre collaboration et votre compréhension.

BUTS À ATTEINDRE :

Promouvoir les intérêts des concitoyens en garantissant, autant que faire se peut, des services de qualité qui répondent à vos attentes et à vos besoins.

Rallier les employés municipaux aux buts à atteindre afin de faire de la Municipalité la plus performante en matière de gestion et la plus efficace quant aux services rendus.

Faire de Rivière-au-Tonnerre/Sheldrake une Municipalité attrayante pour les jeunes.

Assurer une qualité de vie à tous ceux et celles qui ont choisi notre Municipalité comme lieu de résidence.

VALEURS À PRIORISER :

L'intégrité, le dévouement, l'écoute, la créativité sont des qualités requises pour travailler pour et avec les citoyens. À cela, s'ajoutent trois ingrédients non moins importants : la discrétion... la franchise en

affichant clairement ses positions dans l'intérêt ultime des contribuables et de plus, la capacité de reconnaître ses erreurs. En un mot, la transparence.

Une autre valeur me tient à cœur ;

Le respect de la réputation des citoyens.

Divulguer des informations mensongères nuit à la réputation des autres. Pourquoi ne pas aller chercher la vérité auprès des personnes compétentes sur le sujet qui vous intéresse ou vous préoccupe ?

Ainsi la bonne entente règnera dans notre Municipalité.

Voilà le résumé de ce que j'essaie de réaliser et ce que je veux et prévois faire avec votre collaboration.

Vous savez, par expérience, malgré une bonne volonté, on n'arrive jamais à tout réaliser ce que l'on a prévu. Il faut attendre... être patient et surtout revenir à la charge pour développer et mener à terme les projets présents et à venir.

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL :

Les séances du conseil de la Municipalité de la Rivière-au-Tonnerre se tiennent chaque mois, le premier lundi à 19:00 heures, au bureau municipal sauf, lorsque ce lundi tombe sur une fête légale. Il nous fait plaisir de vous transmettre l'horaire pour l'année 2012.

Calendrier 2012, des séances ordinaires de la Municipalité

Le lundi 9 janvier

Le lundi 6 février

Le lundi 5 mars

Le lundi 2 avril

Le lundi 7 mai

Le lundi 4 juin

Pas de réunion ordinaire en juillet

Le lundi 6 août

Le lundi 10 septembre

Le lundi 1^e octobre

Le lundi 5 novembre

Le lundi 3 décembre

Je vous invite particulièrement à y assister pour apporter vos idées dans le meilleur intérêt de la population.

Je compte toujours sur votre entière collaboration.

Votre tout dévoué,

Jeannot Boudreau, maire